

Agenda des collectes – Spécial VERRE Chambly

ATTENTION : Modification de la Collecte du VERRE à compter du 01 mars 2025 (Liste des bornes à verre au verso)

Spécial VERRE



Secteur Est

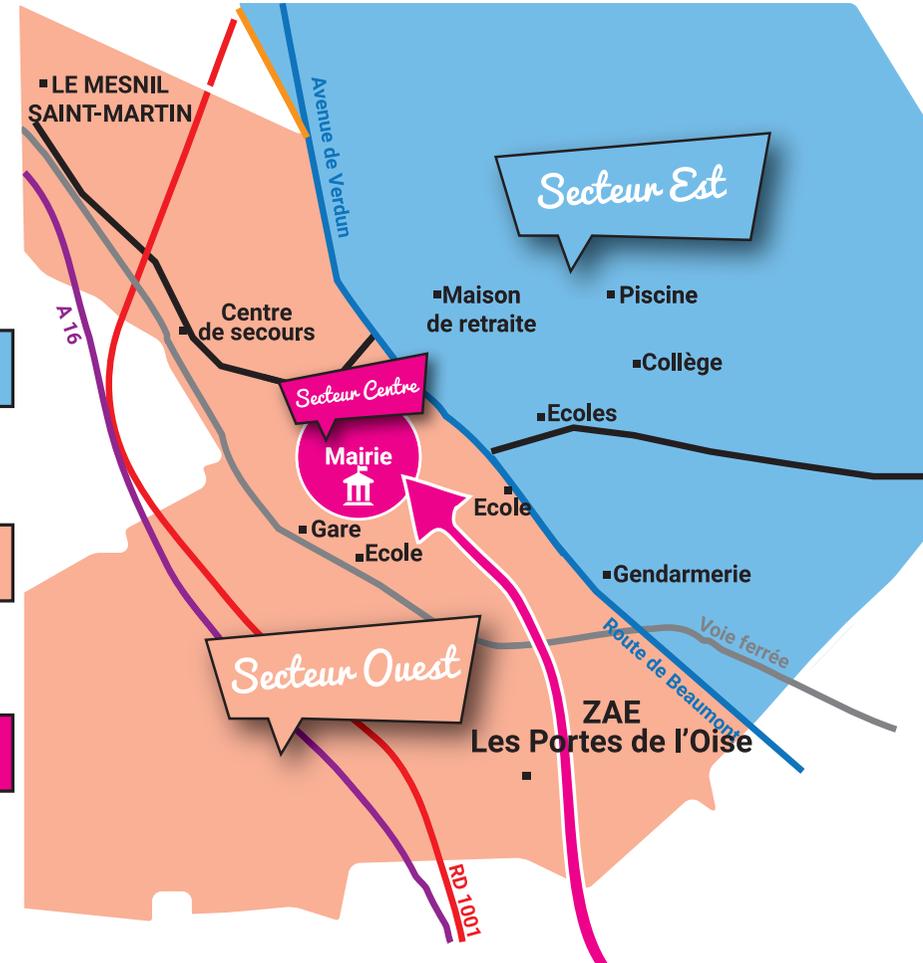
Collecte 1^{er} Mardi du Mois

Secteur Ouest

Collecte 3^{ème} Mardi du Mois

Secteur Centre

Collecte 3^{ème} Mardi du Mois



Rues du Secteur Centre

ALEXANDRE MICHEL	EGLISE	LAPOMAREDE	QUAI DU BAS SAUT
ANDRE CARON	FLORENTIN GAUDEFROY	LOUIS LECLERE	RICHEBOURG
AURELIEN CRONNIER	GAMBETTA	MADAME LECOMTE	SAINTE AUBIN
CHARLES DE GAULLE	GRAND BEFFROI	NEUILLY EN THELLE	SENLIS
CHEVALERIE	HENRI BARBUSSE	PETIT BEFFROI	TIERCENVILLE
CHEVALOT	HOSPICE	PIERRE WOLF	VERMAND
DONATIEN MARQUIS	HOTEL DE VILLE		

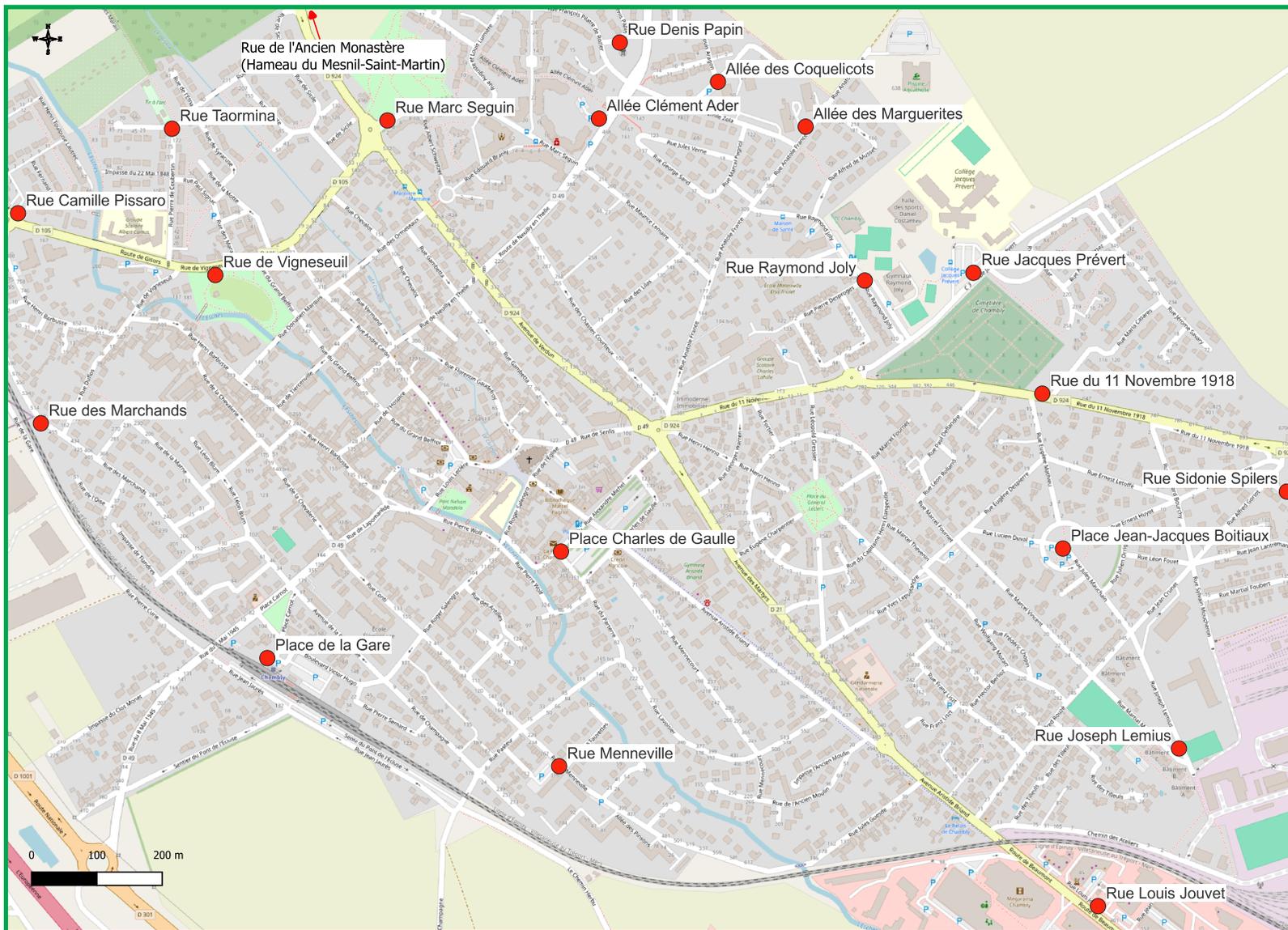


Merci de sortir votre bac la veille au soir :
Habitat collectif : 18h / Habitat pavillonnaire : 19h

Demande de dotation et maintenance
 du bac de tri en MAIRIE.

Une info ? ☎ 03 44 26 99 50 - TAPER 1 📧 @Thelloise 📧 gestiondesdechets@thelloise.fr
 Communauté de communes Thelloise - 7, avenue de l'Europe - 60530 Neuilly-en-Thelle

Liste des bornes à verre 7j/7 de 8h à 19h



Emplacement	Nbre de bornes aériennes
Résidence Clos de la Rivière - rue Camille Pissaro	2
Parc de la Marnière - rue Marc Seguin	2
Allée clément Ader (face au 459 rue de Neuilly en Thelle)	2
Rue Denis Papin	1
Rue Raymond Joly	1
Salle des fêtes du Moulin-Neuf Place Jean Jacques Boitiaux	1
Allée des Coquelicots	1
Allée des Marguerites	1
Rue des Marchands (face au n° 488)	1
Rue Joseph Lemius	2
Place Charles de Gaulle	1
Angle rue Maria Casares et rue du 11 Novembre 1918	1
"Rue de l'Ancien Monastère Hameau du Mesnil St Martin"	1
Rue de Menneville	1
Rue Sidonie Spilers	1
Parking du collège	1
Gare de Chambly	2
Rue de Taormina	1
Rue Louis Jouvét	2
Parc Chantemesse	2

Verre



Contenant fourni

- bac vert
- borne à verre sur la commune (liste sur www.thelloise.fr)



Conseils

- emballages vidés de leur contenu / inutile de les laver
- retirer les couvercles, capsules et bouchons

INTERDIT - vaisselle et plat en verre, céramique, bris de glace, miroir



Seul le bac à couvercle vert fourni par la Communauté de communes sera collecté.
La collecte de vrac au sol et de surplus ne sont pas autorisés, ces derniers doivent être déposés dans les bornes à verre (voir le plan ci-dessus).



Ne pas jeter sur la voie publique - Imp. POLYSERVICES - Beauvais